

# Le mars 2004

Rédigé pour :

Affaires indiennes et du Nord Canada

par les :

Services immobiliers pour le MAINC, Administration centrale Travaux publics et Services gouvernementaux Canada





This publication is also available in English under the title:

Indian and Northern Affairs Canada Fire Loss Report 2001

Pour obtenir d'autres exemplaires du présent document, s'adresser à :

Elliot Rodger (819) 997 8267 Télécopieur : (819) 953 9395 Courriel: rodgere@inac.gc.ca

Site Internet: http://www.pwgsc.gc.ca/rps/inac/

# Table des matières

1.0	INTRODUCTION	1
2.0	PERTES DE VIE ET BLESSURES	2
3.0	INCENDIES SIGNALÉS	8
4.0	PERTES MATÉRIELLES  4.1 Généralités  4.2 Logements  4.3 Propriétés des bandes ou fédérales et autres	9
5.0	CAUSES D'INCENDIE	12

# 1.0 INTRODUCTION

Le présent rapport contient des statistiques relatives aux pertes causées par les incendies dans les collectivités des Premières nations pendant l'année civile 2001, statistiques étayées de données comparatives des années précédentes. Celles-ci ont été interprétées et analysées en conformité avec les méthodes de rapport utilisées les années précédentes. Il convient de souligner que ce rapport est fondé uniquement sur l'information fournie par les Premières nations participantes. Par conséquent, le rapport ne brosse peut-être pas un tableau complet de la situation. Il est difficile d'évaluer le taux de participation des Premières nations. Celui-ci s'est amélioré dans certaines régions, alors que ce n'est pas le cas dans d'autres.

Les statistiques sur les pertes causées par les incendies sont présentées sous forme de tableaux et de graphiques. Des comparaisons ont été faites entre les pertes causées par les incendies durant les années antérieures pour en dégager les tendances. Le rapport ne tient pas compte des pertes imputables aux incendies se rapportant aux industries forestière, minière, pétrolière ou gazière.

Le tableau qui suit présente un résumé des statistiques de 2001 :

Catégorie	Nombre	Taux de variation par rapport à l'an dernier	Moyenne des dix dernières années	Taux de variation par rapport à la moyenne des dix dernières années
Décès	13	- 19 %	20,3	- 36 %
Blessures	21	- 23 %	27,1	- 22 %
Valeur des pertes	13 millions de dollars	- 26 %	12 millions de dollars	+8%

On observe une baisse continue du nombre de décès causés par des incendies en 2001 par rapport aux années précédentes, à l'exception de 1998, où le nombre de décès a été extrêmement bas. Il semble se dégager une tendance que seuls des rapports uniformes au cours des prochaines années pourront confirmer.

L'augmentation considérable des pertes matérielles est inquiétante compte tenu du nombre de biens immobiliers de grande valeur des Premières nations qui ont été détruits. Le bureau d'un conseil de bande, un poste de police et un centre communautaire, chacun évalué à un million de dollars et plus, ont été détruits. Il s'agit d'incendies criminels dans les cas du bureau d'un conseil de bande et du poste de police. Alors que les incendies criminels semblent constituer un problème grandissant, on note également un grand nombre d'incendies d'origine suspecte ou inconnue. De plus, 408 habitations ont été endommagées ou détruites, ce qui représente une valeur de plus de 9,3 millions de dollars.

On observe une tendance accrue de la part des services locaux d'incendie, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des réserves, à intervenir dans des cas d'urgence, comme des urgences médicales, des accidents de la route et ainsi de suite. Cela fait en sorte que les appels pour des incendies ne sont plus qu'une partie de la responsabilité des services d'incendie, comme en fait foi le nombre élevé d'interventions déclarées comparativement au nombre d'incendies déclarés.

### 2.0 DÉCÈS ET BLESSURES

En 2001, treize personnes vivant dans des réserves (un enfant et douze adultes) ont perdu la vie dans des incendies. Ce nombre est plus bas que celui de 2000, qui était de seize personnes (sept enfants et neuf adultes). Le nombre de blessures dues à des incendies est passé de 30 (trois enfants et 27 adultes) en 2000 à 21 (un enfant et 20 adultes) en 2001.

Dans les collectivités des Premières nations, le taux de mortalité imputable à des incendies, c'est-à-dire le nombre de décès pour 100 000 habitants, s'est établi à 3,48 en 2001. De façon générale, ce taux affiche une tendance à la baisse, exception faite des brusques hausses enregistrées en 1988 et en 1993. Le taux de 2001 représente une baisse continue, mais il demeure toujours plus élevé que le taux de 1998, qui est de 1,7. Il est 2,7 fois supérieur à la moyenne canadienne de 1,27 enregistrée en 1999 (dernières données disponibles), qui est jugée élevée parmi les pays industrialisés. La moyenne canadienne des dix dernières années est de 1,36 décès pour 100 000 habitants.

Au cours des vingt dernières années, il y a eu réduction du taux de mortalité imputable à des incendies dans les collectivités des Premières nations. On constate toutefois que le taux a tendance à se stabiliser. Comme c'était le cas au cours des années précédentes, la plupart des décès surviennent dans des habitations, ce qui signifie que ces incendies sont plus susceptibles de causer la mort que les autres.

La figure 1 montre les taux annuels de mortalité imputable à des incendies au cours des vingt-trois dernières années. Pendant cette période, le taux de mortalité a fluctué, mais en moyenne, il a diminué d'environ 9 % par année.

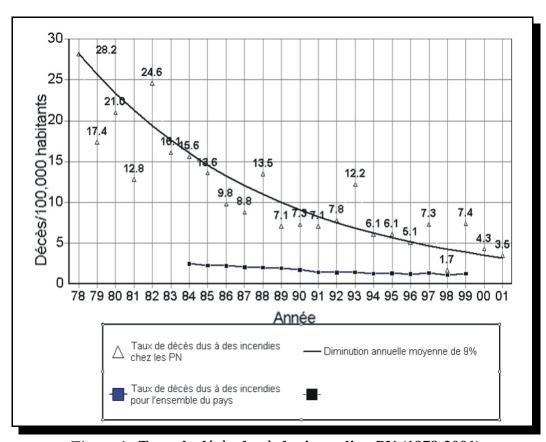


Figure 1. Taux de décès dus à des incendies, PN (1978-2001)

Le tableau 1 donne une ventilation par année des blessures et des décès déclarés, causés par des incendies, pour des enfants et des adultes, de 1978 à 2001.

Tableau 1. Nombre déclaré de décès et de blessures dus à des incendies chez les PN

Décès dus à des incendies				Blessures dues à des incendies			
Année	Adultes	Enfants	Total	Adultes	Enfants	Total	
1978	21	34	55	14	3	17	
1979	25	9	34	15	5	20	
1980	27	14	41	9	7	16	
1981	17	8	25	7	3	10	
1982	30	18	48	17	10	27	
1983	22	16	38	13	2	15	
1984	28	10	38	10	4	14	
1985	28	6	34	8	4	12	
1986	17	9	26	8	6	14	
1987	13	10	23	18	1	19	
1988	15	22	37	22	13	35	
1989	15	4	19	17	7	24	
1990	16	4	20	24	7	31	
1991	14	6	20	11	4	15	
1992	16	7	23	19	4	23	
1993	18	19	37	11	9	20	
1994	13	6	19	14	6	20	
1995	13	7	20	22	5	27	
1996	11	6	17	9	5	14	
1997	16	9	25	38	7	45	
1998	5	1	6	26	7	33	
1999	15	12	27	27	11	38	
2000	9	7	16	27	3	30	
2001	12	1	13	20	1	21	

Les figures 2 et 3 fournissent les mêmes données sous forme de graphique à barres.

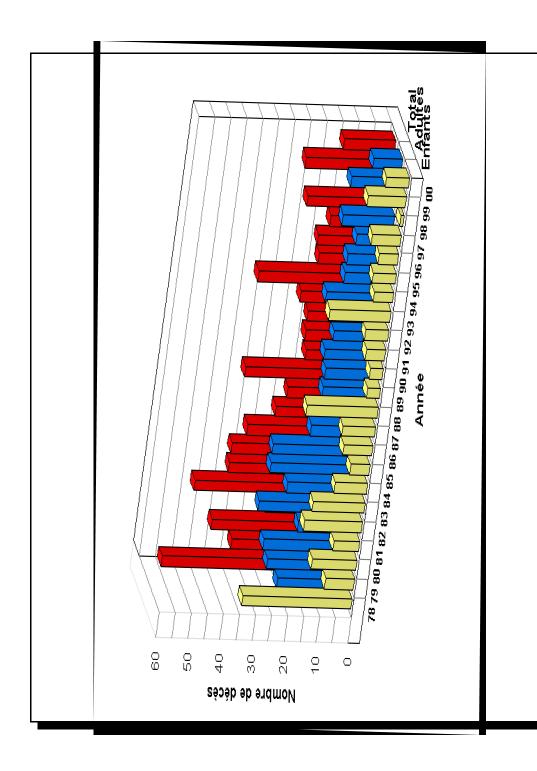


Figure 2. Décès déclarés dus aux incendies (1978-2000)

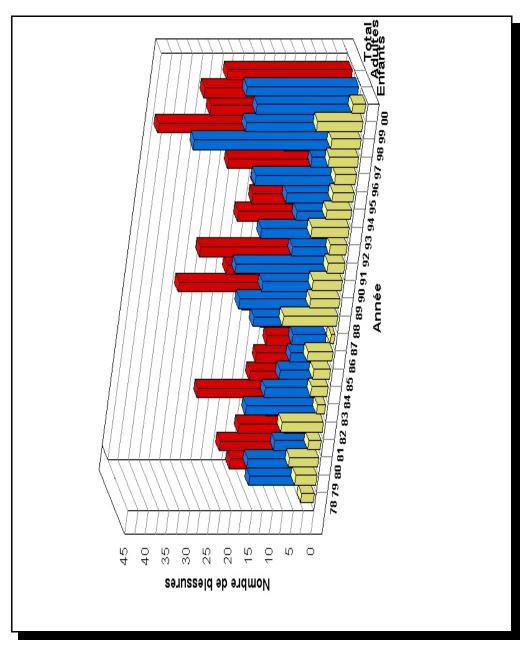


Figure 3. Blessures déclarées dues aux incendies (1978-2000)

Le tableau 2 fournit des données par province sur le nombre d'interventions, le nombre d'incendies déclarés, la valeur estimative des pertes matérielles, le nombre de blessures subies par des adultes et des enfants ainsi que le nombre de décès d'adultes et d'enfants pour 2001.

Tableau 2.
Pertes causées par les incendies déclarés
Bilan par province et territoire

Province	tions	Nombre	Incendies signalés avec pertes financières	Valeur estimative des pertes matérielles	Blessures		Décès	
Province	déclarées  *Voir la  note	oir la signalés			Adultes	Enfants	Adultes	Enfants
Terre-Neuve	0	0	0	0 \$	0	0	0	0
Nouveau- Brunswick	15	15	15	436,500 \$	1	0	0	0
Nouvelle- Écosse	19	19	19	878,700 \$	0	0	0	0
îPÉ.	1	1	1	90,000 \$	0	0	0	0
Québec	44	44	39	717,000 \$	4	0	0	0
Ontario	2555	425	200	3,602,635 \$	4	0	5	0
Manitoba	315	45	45	1,469,371 \$	1	0	1	0
Saskatchewan	63	63	51	2,201,000 \$	3	1	1	1
Alberta **	139	139	117	3,460,354 \$	5	0	5	0
Colombie- Britannique	111	32	15	99,400 \$	1	0	0	0
Yukon	4	4	4	67,000 \$	1	0	0	0
TOTAL	3266	787	506	13,021,960 \$	20	1	12	1

<sup>\*</sup> Le niveau de détails fournis dans les rapports varie. Une « intervention » signifie que les services d'incendie ont été appelés à se rendre sur les lieux d'un incident, qu'il y ait ou non incendie ou pertes financières. Certaines Premières nations déclarent toutes les interventions, y compris les fausses alarmes, les accidents de la route, les feux d'herbe, etc., alors que d'autres ne déclarent que les incendies entraînant des pertes financières.

<sup>\*\*</sup> Les statistiques sur les incendies pour l'Alberta sur les Premières nations ont été fournies par le bureau du commissaire des incendies, Alberta Labour. Elles ne tiennent pas compte des feux d'herbe, de broussailles et de forêt. N'est pas inclus dans les statistiques de l'Alberta sur les Premières nations l'incendie à l'usine de fabrication de maisons mobiles Winalta, entreprise privée dans la réserve d'Enoch, qui a entraîné des pertes de 4,1 millions de dollars.

# 3.0 INCENDIES SIGNALÉS

En 2001, on a déclaré 787 incendies. De ce nombre, 506 ont entraîné des pertes financières et 408 se sont produits dans des habitations.

La façon de procéder pour déclarer le nombre d'incendies chaque année diffère selon la Première nation, le conseil tribal et la région. C'est pourquoi le bilan des pertes causées par les incendies déclarés indique le nombre d'interventions, le nombre d'incendies déclarés de même que le nombre d'incendies déclarés entraînant des pertes financières. Certaines Premières nations ne déclarent pas les interventions, alors que d'autres ne fournissent pas suffisamment de détails pour que l'on puisse faire une évaluation. Le nombre d'incendies déclarés par les Premières nations n'augmente pas. Il est difficile de préciser si cela est dû à l'absence d'incendies ou au fait que les Premières nations préfèrent ne pas les déclarer.

Le nombre d'incendies déclarés entraînant des pertes financières de 1978 à 2000 est illustré sous forme de graphique à la figure 4. Ce nombre a augmenté, passant de 362 en 2000 à 506 en 2001, tandis que le nombre d'interventions déclarées s'établissait respectivement à 1 800 et à 3 266.

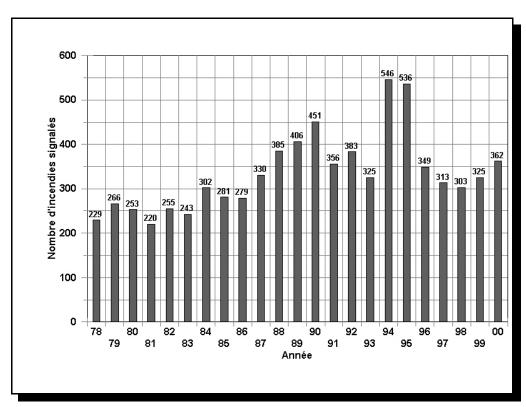


Figure 4. Nombre d'incendies signalés avec pertes financières (1978 - 2000)

# 4.0 PERTES MATÉRIELLES

#### 4.1 Généralités

Les pertes causées par les incendies et dont le présent rapport fait état incluent les incendies touchant des immeubles et leur contenu ainsi que d'autres biens immobiliers se trouvant dans les collectivités des Premières nations et appartenant aux bandes, au gouvernement fédéral ou à des intérêts privés.

En 2001, les pertes matérielles totales déclarées, causées par des incendies, ont été évaluées à plus de 13 millions de dollars, ce qui est inférieur à l'an dernier, mais nettement supérieur aux montants enregistrés au cours des dernières années. À l'échelle nationale, il y a eu moins d'incendies entraînant des pertes majeures. La valeur des pertes matérielles déclarées en 2001 représente une diminution approximative de 15 % par rapport aux pertes enregistrées en 2000. La figure 5 montre la tendance des pertes matérielles causées par des incendies en dollars constants de 2001 pour la période de 1991 à 2001. Le tableau 2, à la page 7, donne la ventilation par province des pertes imputables aux incendies déclarés en 2001.

#### 4.2 Habitations

Comme on peut le constater au tableau 3, on a déclaré 408 habitations endommagées ou détruites par le feu, soit une augmentation de 167 habitations par rapport à 2000. La valeur estimative des pertes déclarées à ce titre totalisait 9,3 millions de dollars, ce qui correspond à une diminution de 3 %. La figure 6 indique la valeur des pertes d'habitations enregistrées au cours des dix dernières années.

Tableau 3 Pertes matérielles signalées par régions

r er tes materienes signarees par regions							
Province	Nombre de logements endommagés ou détruits	Valeur estimative des pertes de logements	Valeur estimative globale des pertes matérielles				
Terre-Neuve	0	\$0	\$0				
Nouveau- Brunswick	19	\$436,500	\$436,500				
Nouvelle-Écosse	16	\$847,200	\$878,700				
Île-du-Prince-Édouard	1	\$90,000	\$90,000				
Québec	44	\$717,000	\$717,000				
Ontario	183	\$2,324,036	\$3,602,635				
Manitoba	23	\$1,281,021	\$1,469,371				
Saskatchewan	46	\$1,586,500	\$2,201,000				
Alberta *	60	\$1,850,150	\$3,460,354				
Colombie-							
Britannique	13	\$95,900	99 400 \$				
Yukon	3	\$64,000	\$67,000				
Totaux	408	\$9,292,307	13 021 960\$				

<sup>\*</sup> La statistique des incendies pour l'Alberta a été fournie par le Commissariat des incendies, Travail Alberta. Elle ne tient pas compte des feux d'herbe, de broussailles et de forêt.

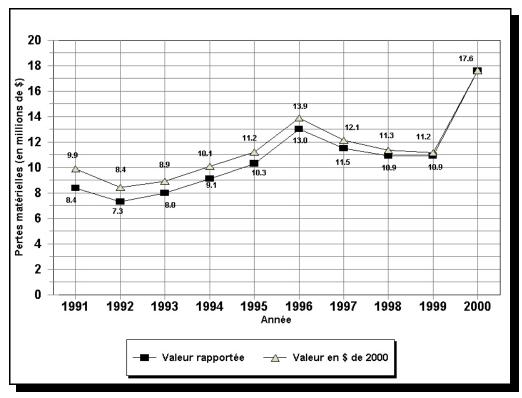


Figure 5. Pertes matérielles totales déclarées (1991 - 2000)

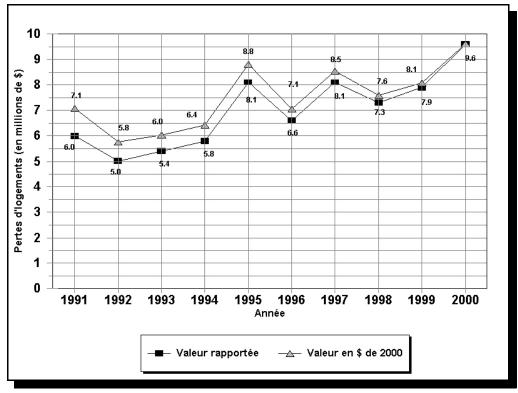


Figure 6. Pertes totales de logements déclarées (1991 - 2000)

# 4.3 Biens immobiliers appartenant aux bandes, au gouvernement fédéral et autres

Les pertes causées par les incendies en 2001 sont réparties en deux catégories, à savoir les incendies majeurs et les incendies mineurs. Pour les incendies mineurs, la différence dans le niveau de détails entre régions reflète le degré d'exactitude des rapports régionaux plutôt que les pertes respectives dues aux incendies par région. Il est impossible de faire la distinction entre les biens immobiliers des Premières nations et les biens immobiliers privés selon ce type de rapport.

# Incendies majeurs (pertes de 250 000 \$ et plus)

## Région de l'Atlantique

Immeuble d'habitation de seize logements de la bande d'Eskasoni, d'une valeur estimative de 300 000 \$

## Région de l'Ontario

Clinique de la bande de Big Grassy, d'une valeur estimative de 450 000 \$ Entrepôt de North Caribou Lake, d'une valeur estimative de 500 000 \$

## Région de la Saskatchewan

Bureau de la bande de Poundmaker, d'une valeur estimative de 350 000 \$

## Région de l'Alberta

École de formation industrielle, professionnelle et technique de la tribu des Blood, d'une valeur estimative de 250 000 \$

N'est pas inclus dans ces statistiques l'incendie à l'usine de fabrication de maisons mobiles Winalta, entreprise privée dans la réserve d'Enoch, qui a entraîné des pertes de 4,1 millions de dollars.

### 5.0 CAUSES D'INCENDIE

Les principaux types d'incendie qui ont touché les collectivités des Premières nations en 2001 sont les suivants : feux d'herbe, de broussailles et d'arbustes; viennent ensuite les incendies criminels ou présumés d'origine criminelle, les incendies provoqués par des enfants, et les incendies causés par des appareils électriques, de chauffage et de cuisine. En ce qui a trait à la valeur, il semble y avoir un nombre beaucoup plus élevé d'incendies criminels cette année. La majorité des incendies étaient d'origine inconnue ou de cause non déclarée.

Il faut souligner que le niveau de détails fournis dans les rapports diffère considérablement, ce qui nuit à une interprétation plus juste des différentes causes d'incendie et peut donner lieu à des écarts annuels importants. Le manque d'uniformité dans les rapports peut aussi expliquer les écarts importants dans le nombre de feux d'herbe, de broussailles et d'arbustes d'une année à l'autre.